

## Un ex-premier ministre irakien visé par une enquête en France pour crimes contre l'humanité

PAR RACHIDA EL AZZOUI ET CLÉMENT FAYOL  
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 19 MAI 2021

Selon nos informations, une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet antiterroriste de Paris contre l'ex-premier ministre irakien Adel Abdel-Mehdi, visé par une plainte après la répression féroce de manifestations à Bagdad en 2019 et 2020. Adel Abdel-Mehdi a des liens étroits avec la France, où il a résidé pendant une trentaine d'années.



Le président français Emmanuel Macron accueille Adel Abdel-Mehdi, qui est alors premier ministre de l'Irak, le 3 mai 2019 à Paris. © Ludovic MARIN / AFP

Rimon Rian Salim est mort sur le coup le 25 février 2020, abattu comme un lapin par le fusil de chasse d'un officier des forces spéciales irakiennes de «*maintien de l'ordre*» sur les rives du Tigre. Ses parents l'ont cherché partout dans Bagdad pendant des jours dans les hôpitaux, les commissariats. Ils l'ont trouvé à la morgue.

Rimon avait 15 ans. Il est mort en manifestant avec des milliers de jeunes pour le droit à un autre avenir que ce ciel bouché par le chômage, la corruption, le sang. Sur le pont Al-Sinak, il fuyait la répression.

Ces détails macabres ont été rapportés par un officier qui a tout vu et a dénoncé son collègue à sa hiérarchie. Il a été muté, en représailles, dans une autre unité. Depuis le premier jour de la «*thawra*», la révolution d'octobre 2019, Rimon était là à scander, plein d'espoir: «*Le peuple veut la chute du régime.*» Ses parents ne voulaient plus qu'il y aille, trop risqué, mais c'était plus fort que lui de se lever pour la justice, la dignité, l'égalité.

«*Comment le blâmer de rêver d'un Irak meilleur?*»

De colère et de chagrin, Samuel fume cigarette sur cigarette, dans le salon précaire où Rimon s'affiche partout sur les murs, ceint de croix. Il a échoué à Bagdad avec sa femme Maja et leurs quatre enfants après un interminable exode, commencé en juin 2014, lorsqu'il a fallu fuir la maison de Mossoul, tombée dans l'escarcelle de Daech. Rimon aura survécu au «*pire*»: l'État islamique. Pas à ceux censés protéger le peuple irakien.



Le président français Emmanuel Macron accueille Adel Abdel-Mehdi, qui est alors premier ministre de l'Irak, le 3 mai 2019 à Paris. © Ludovic MARIN / AFP

Les Rian Salim sont chrétiens, une communauté décimée par les conflits successifs. Impossible, dit Samuel, de retourner dans leur «*Jérusalem de Mésopotamie*»: la ville est un champ de mines et de ruines. La famille a tenté d'obtenir un statut de réfugié en Jordanie. Sans succès. Elle cherche aujourd'hui à rejoindre Erbil, la capitale du Kurdistan irakien «*dès que possible*». «*La seule zone sécurisée d'Irak.*» Là où se sont réfugiés tant de journalistes et d'activistes pour échapper à la mort pendant les manifestations. Mais il faut encore trouver l'argent pour payer le voyage, le loyer.

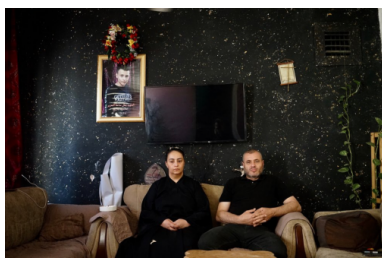
Dans la chambre, les petites sœurs de Rimon dorment, des chats persans lovés sur les couvertures, et des valises ouvertes, jamais vidées depuis sept ans. Dans le quartier, des bâches gigantesques occupent des façades entières et annoncent encore la visite passée du pape François, le premier de l'histoire à visiter l'Irak en mars dernier, comme jamais un chef d'État avant lui n'avait osé, bravant les menaces sécuritaires et sanitaires, les roquettes et le Covid-19. Il sourit, en blanc immaculé, posté au côté du grand ayatollah chiite Ali al-Sistani, en robe et turban noirs.

Samuel ouvre un pan du rideau épais, jette un œil stressé à la rue, explique recevoir des appels anonymes, être menacé «*par les gangs et les milices liés au gouvernement, le nouveau Daech*». Récemment, il a été agressé physiquement, sa voiture, cassée.

La peur au ventre, Samuel croit savoir pourquoi on lui en veut. Selon lui, c'est la plainte qu'il a déposée avec quatre autres Irakiens contre l'ancien premier ministre Adel Abdel-Mehdi, chef militaire et du gouvernement jusqu'en mai 2020, pour «*crimes contre l'humanité, torture et disparitions forcées*» qui l'a placé dans le viseur.

**La plainte a été déposée à Paris** début avril 2021 en vertu de la compétence universelle de la France et parce que Abdel-Mehdi y a vécu, par intermittence, une trentaine d'années. Selon nos informations, le parquet antiterroriste de Paris (PNAT) – qui inclut le pôle crimes contre l'humanité – a ouvert une enquête préliminaire à la suite de cette plainte.

En 2019, quelques semaines avant le début des manifestations, celui qui était alors premier ministre de l'Irak avait été reçu en grande pompe à l'Élysée où Emmanuel Macron avait souligné sa francophilie. Pour que la justice française s'empare d'un dossier de ce type, il faut que la personne visée par la plainte soit sur le territoire français, ce qui n'est pas le cas d'Abdel-Mehdi. Ou qu'il ait la nationalité française, un aspect qui peut être éclairci par la justice française, espèrent les avocats français des plaignants.



*Maja et Samuel Rian Salim se battent à leurs risques et périls pour obtenir justice pour leur fils Rimon, 15 ans, abattu comme un lapin (Bagdad, avril 2021). © Rachida El Azzouzi*  
«*Nous savons que M. Adel Abdel-Mehdi a résidé pendant des années en France, des informateurs nous assurent qu'une partie de sa famille est française, donc il est possible qu'il soit français*», avance l'avocate française Jessica Finelle, à l'origine de la

démarche. Une présomption que le parquet prend au sérieux, nous confirmant que l'enquête ouverte «*devra dans un premier temps s'attacher à vérifier que les juridictions françaises sont bien compétentes. Dans cette perspective, la nationalité française alléguée de M. Adel Abdel-Mehdi doit notamment faire l'objet de vérifications*».

L'objet de cette plainte n'est pas de démontrer la férocité de la répression des manifestants qui a fait des dizaines de morts entre octobre 2019 et avril 2020 (**Amnesty International** et la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak, MANUI). Le processus judiciaire vise à déterminer les responsabilités des dirigeants irakiens dans ces violences qui, à peine quelques mois plus tard, sont tombées dans l'oubli.

Les rapports de la MANUI ont pourtant documenté l'utilisation d'armes et de balles réelles par la police locale, suscitant de vives interrogations sur les consignes qui avaient été données.

Depuis les années 2000, l'Irak est sous perfusion d'aides internationales pour les aspects les plus régaliens. Mais si une grande partie des fonds est dirigée vers la lutte contre le terrorisme et la formation de groupes d'intervention spécialisés, ce n'est pas le seul objet des programmes d'aide ; une enveloppe qui a notamment pour but d'équiper les forces de sécurité irakiennes en matériel et notamment de maintien de l'ordre.

Interrogés à ce sujet, les services extérieurs de l'Union européenne (UE) n'ont pas répondu à nos questions. Ce sont pourtant des équipements importés grâce à l'aide internationale qui tapissent l'arrière-plan des enquêtes d'Amnesty international, des Nations unies ou de la plainte qui a été déposée au pôle spécialisé dans la lutte contre les crimes contre l'humanité du tribunal de grande instance de Paris.

Les images font froid dans le dos. Les vidéos examinées par la justice française et que Mediapart publie suivent une même trame tragique. Dans le désordre des cris, des slogans et de la fumée des grenades lacrymogènes, c'est au hasard que le malheur semble s'abattre.

Ainsi Mohamed\* (prénom changé), 21ans à l'époque, s'écroule, touché à la poitrine. Lui parmi la centaine de personnes qui avancent. Un trou béant dans la poitrine, son corps gît, immobile. Emmené à l'hôpital en toute urgence, il est opéré. Six jours plus tard, il sortira avec quelques points grossiers, une paralysie d'un bras et des cordes vocales abîmées.

Mohamed est en vie pour porter plainte, pas Adam\* (prénom modifié). Il a 31ans quand il participe aux manifestations contre le premier ministre irakien. Comme Mohamed, il a été frappé par des éclats de munitions. Lui aussi s'est effondré. Mais lui, il ne s'est jamais relevé. Le projectile métallique s'est juché dans son crâne, ne lui laissant aucune chance de survie.

Yussef \*, 28ans, et Hassan\*, 22ans, s'en sont allés dans les mêmes conditions. Ils sont au moins 587 à être morts durant ces manifestations d'après les rapports de l'ONU. Des anonymes pour la plupart, qui se sont écroulés ici ou là, parmi les foules survoltées.

Seulement cinq visages ont traversé le drame. Ceux des victimes associées dans la plainte grâce au courage des familles. Bravant la peur des autorités, des services de sécurité, des milices qui font aujourd'hui la loi, les rapports d'autopsie non complets des médecins légistes qui craignent des répercussions si leurs conclusions pointent du doigt les autorités locales, cinq plaignants ont déposé leur sort entre les mains de la justice française. Pariant sur le fait que les juges s'emparent du dossier.

Briser l'omerta est risqué. Car si les parents de Rimon vivent dans la peur, Tayeb\*, le père d'Omar\*, un militant porté disparu depuis octobre 2019, devait faire partie des plaignants. Il avait donné son accord. Lui aussi tenait à cet acte malgré les menaces de mort dont il était victime. Il ne fait pourtant pas partie des plaignants. Le 10mars 2021, soit quelques jours avant que la plainte ne soit déposée à Paris, il a été abattu en pleine rue à Amara, dans le sud du pays.

« Il apparaît que cet assassinat est une riposte aux déclarations publiées par le père d'Omar sur les réseaux sociaux, dénonçant la disparition de son fils et pointant la responsabilité des PMF (Forces de mobilisation populaire, soit le Hachd al-Chaabi, conglomérat de milices irakiennes) », estime la plainte. Finalement, un autre membre de la famille a déposé plainte, risquant à son tour sa vie. Une prise de risque désespérée. Un appel à l'aide à la France.

### Boite noire

Les prénoms suivis d'un astérisque \* ont été modifiés à la demande des victimes pour les protéger des pressions et menaces.

Le parquet national antiterroriste (PNAT) qui inclut le pôle crime contre l'humanité du tribunal de grande instance de Paris a répondu à nos questions mercredi 19mai 2021.

Les services extérieurs de l'Union européenne interrogés lundi 17mai 2021 n'ont pas répondu à nos questions.

Rachida El Azzouzi s'est rendue en Irak du 14 au 25avril.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.